



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le 11 avril 2022, à la séance ordinaire du conseil municipal, ce dernier a adopté le règlement numéro 2012-362-9 modifiant le règlement numéro 2012-362 relatif au zonage.

Ledit règlement a obtenu sa conformité de la MRC d'Antoine-Labelle, en date du 9 mai 2022.

Ce règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, au 2110, chemin du Tour-du-Lac à Nominique, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Nominique, le 20 mai 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. St-Amour'.

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en le publiant sur le site Internet de la Municipalité, le 20 mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingtième jour de mai de l'an deux mille vingt-deux (20 mai 2022).

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. St-Amour'.